

**Loïc Prud'homme**

Député de Gironde

---

Monsieur Stéphane Travert  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78 rue de Varenne  
75349 Paris SP 07

Le 1<sup>er</sup> mars 2018

Monsieur le ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la situation des assistants de vie scolaire (AVS) dans l'enseignement agricole public.

Si leurs collègues exerçant dans l'Éducation nationale, puisque tous les AVS sont recrutés sous le même statut d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), connaissent une certaine forme de précarité, la situation dans l'enseignement agricole est encore pire.

Dans l'enseignement agricole, le salaire des AVS est calculé sur le nombre de semaines de présence réelle de l'élève accompagné. Cela induit une rémunération indignement basse, en-dessous du salaire minimum et 25 % inférieure à celle en vigueur dans l'Éducation nationale, avec moins de 800 euros net pour 30 heures de travail par semaine en moyenne.

En conséquence, le suivi des élèves en situation de handicap est fortement dégradé pour deux raisons. D'abord, l'extrême précarité du métier attire un nombre de candidats insuffisant au regard des besoins. Ensuite, les AVS n'ont que très peu l'occasion de travailler avec les équipes pédagogiques puisque leur temps de travail est strictement dédié à l'accompagnement de l'élève.

Plus de 144 000 élèves étudient dans des établissements d'enseignement agricole. Ils ont le droit d'être traité de la même manière que les autres élèves du pays, tout comme les personnels qui leurs assurent des conditions d'apprentissage décentes.

J'appelle toute votre attention afin que les conditions des AVS des établissements agricoles soient, a minima, alignées sur celles de leurs homologues de l'Éducation nationale, soit des salaires comptabilisés sur 39 semaines de présence. C'est un geste primordial pour assurer l'égal accès aux formations agricoles pour tous et reconnaître le rôle des AVS dans la poursuite de cet objectif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Loïc Prud'homme  
Député de Gironde

*Cordialement*  
